

**Zeitschrift:** Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau  
**Herausgeber:** Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 17 (1911)  
**Artikel:** Les trouvailles monétaires dans le canton de Vaud  
**Autor:** Molin, A. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-172629>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LES  
TROUVAILLES MONÉTAIRES  
DANS LE  
CANTON DE VAUD

---

Si nous voulions remonter jusqu'aux époques lointaines de la préhistoire, nous pourrions citer en tête de cet article les annelets de bronze qui se sont trouvés en grand nombre, liés ensemble ou séparés, dans nos stations lacustres du lac de Neuchâtel, à Guévau (1300 réunis), à Onnens, à Corcelettes, à Chevroix et ailleurs. Les archéologues, Frédéric Troyon en tête, voulaient y voir la monnaie en usage à la fin du bel âge du bronze. Il est évident que cette notion ne saurait être maintenue aujourd'hui. Que ces annelets, remarquablement égaux comme poids, aient joué un rôle analogue à celui de la monnaie, en créant une sorte d'unité de valeur, cela paraît très vraisemblable ; il n'en reste pas moins impossible de leur appliquer la dénomination de *monnaie* qui suppose un signe, une marque monétaire. Les petits lingots d'argent de la Cochinchine, connus sous le nom de *tokens*, grâce à leur contre-marque, peuvent être considérés comme des espèces monétaires, mais il serait difficile de classer sous cette rubrique les rouleaux de fils de laiton que les explorateurs emportent avec eux dans les régions sauvages de l'Afrique comme moyen d'échange.

Si, laissant de côté la préhistoire, nous descendons jusqu'à la période historique, où la monnaie dûment contremarquée fait son apparition en Grèce au VI<sup>e</sup> siècle, nous serons obligés de franchir trois siècles pour constater l'usage de la monnaie dans notre région. La doyenne des pièces de monnaie trouvée sur le territoire du canton de Vaud paraît être une obole massaliote qui s'est rencontrée dans l'une des sépultures du cimetière de Saint-Martin, à Vevey, fouillées avec soin par A. Næf. Elle reposait sur un os du bassin et avait dû être placée dans la main du mort. Nous retrouvons là, chez les Helvètes, une trace curieuse de l'influence des idées grecques. Cette petite obole en argent, de type alexandrin, peut être du milieu du III<sup>e</sup> siècle. Cette trouvaille reste isolée : Je ne cite que pour mémoire une découverte de monnaies de Thasos faite au Mauremont près Eclépens et mentionnée par le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*. Celles qui sont au médaillier ne portent pas d'indication de provenance.

Les monnaies helvètes et gauloises trouvées sur notre sol ne sont pas nombreuses. Ce sont pour la plupart des pièces des Salasses, du type si curieusement baptisé dans la Suisse allemande de *Regenbogenschüsselchen*. Deux beaux statères se sont trouvés à Frédaigue près de Saint-Prex. Nous avons aussi deux demi-statères des Helvètes qui proviennent des environs de Lausanne et quelques pièces d'argent imitées des drachmes et demi-drachmes macédoniennes du III<sup>e</sup> siècle. Aucune grosse trouvaille comme celle d'Irsching n'a jamais été signalée. Avenches possède un coin de monnaie gaulois auquel correspondent deux monnaies, l'une en électron trouvée en Argovie, l'autre en argent trouvée à Buchs (Lucerne).

Les séries romaines sont au contraire très fortement représentées chez nous et il n'est pour ainsi dire pas de localité où l'on n'en ait trouvé à l'époque des labours ou du défonçage des vignes. Le centre principal des trou-

vailles est naturellement Avenches, où se sont faites plus qu'ailleurs des fouilles profondes. Son médaillier romain présente cette intéressante particularité de n'être composé que de monnaies trouvées dans la région. Dans la série, il ne manque que deux empereurs : Othon et Julien, lacune que M. Eug. Secrétan a tenté d'expliquer par les circonstances politiques de la ville d'Avenches, mais qui peut être comblée un jour ou l'autre. Les consulaires y sont rares et ce n'est qu'à partir d'Auguste que les monnaies commencent à devenir abondantes. Quelques empereurs, Vespasien, Antonin, Marc-Aurèle, les deux Tetricus, sont très fortement représentés. Les *aurei* ne sont pas nombreux et l'on ne peut rien citer de comparable à la belle trouvaille de Martigny, déposée au Musée de Sion. Dans le reste du canton, les localités qui nous ont fourni le plus de pièces romaines sont les suivantes : Vidy, la Bourdonette (une quinzaine de consulaires), Prilly-le-Chasseur (une centaine de pièces d'Auguste et Claude), Boscéaz près Orbe (quarante-trois pièces recueillies en une fois), Moudon, Buchillon, Baugy près Clarens. D'après Levade, un maçon en démolissant un vieux mur dans le village trouva un coffret, dont le contenu en médailles d'or et d'argent fit sa fortune. On ignorait où il avait réussi à les écouler, de sorte que l'aventure reste problématique sans être impossible. Levade recueillit lui-même sur place de nombreuses pièces d'Antonin, de Faustine I<sup>re</sup>, de Commode, et en 1804 une trentaine de petits bronzes du bas-empire. Il s'est fait encore des trouvailles intéressantes à Charpigny près Bex, dans les petites villes de Lavaux et au sommet du Chasseron. On peut évaluer à une centaine par an le nombre des pièces qui se trouvent sur le sol du canton.

Les byzantines, que je joins ici aux romaines pour n'y pas revenir, sont beaucoup plus rares. On ne trouve guère à citer qu'une petite trouvaille faite en dessous

de l'église Saint-Martin, à Vevey, en 1820. Il y avait une vingtaine de monnaies de Romain II (959-963), Jean Zimiscès (969-976) et Constantin XI Porphyrogénète.

Les mérovingiennes, c'est-à-dire les tiers de sous d'or (triens), ne sont nulle part très abondantes, mais ce qu'il y a de curieux, c'est que malgré le grand nombre de tombes explorées, burgondes ou franques, il s'en soit rencontré un si petit nombre, tandis que les pièces romaines du bas-empire entières ou coupées en morceaux et souvent percées d'un trou, y sont relativement fréquentes. Il s'en est trouvé deux de Sion et une d'Agaune (Saint-Maurice), à Moudon, une de Sion, à Seigneux, une de Châlons-sur-Saône, à Aubonne, une de Limoges, à Rolle, une de Saint-Martin-de-Tour, à Nyon, quatre de Lausanne, à Prilly et Jouxens, une d'Embrun, à Yverdon, et quelques indéterminées, dont une en cuivre doré, falsification de l'époque. Notre médaillier en a acquis une à Genève, provenant de Savoie avec le nom de lieu CRESSIACVM, dans l'espoir qu'elle pourrait correspondre à l'un de nos villages de Crissier ou de Crassier ou encore de Cressier. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est du type transjuran. En tout une quinzaine de pièces. Pas une seule ne porte le nom d'un des rois burgondes de la région, uniquement ceux de monétaires.

Les carolingiennes sont un peu plus fréquentes, quoique nous n'ayons rien de comparable à la belle trouvaille d'Ilanz, recueillie et étudiée par M. F. von Jecklin de Coire<sup>1</sup>. Nous n'avons pas d'or carolingien, seulement des deniers d'argent, une dizaine de Charlemagne, trouvés par Frédéric Troyon, dans ses fouilles de Bel-Air, près

<sup>1</sup> Fritz Jecklin. *Der Langobardisch-Karolingische Münzfund bei Ilanz*. Munich, 1906, br. in-8, de 56 pp., av. 6 pl. et 1 carte. (Extr. des *Mittheilungen der Bayer. Numism. Gesellschaft*, XXV. Jahrgang, 1906 und 1907.)

Conf. également Paul Bordeaux. *Essai d'interprétation du mot FLAVIA figurant sur les triens des rois lombards Astaulf, Didier et Charlemagne*. Milan, 1908, 12 pp. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1908, XXI<sup>e</sup> année.)

Cheseaux, une quinzaine de Louis le Débonnaire, recueillies en 1827, à Arzier, et autant de Charles le Chauve, découvertes en creusant le terrain où s'élève aujourd'hui la gare de Chillon. La plupart paraissent attribuables à l'atelier de Saint-Maurice. A la fin de cette période appartient encore une petite pièce fort rare, dont la découverte bien imprévue s'est faite au Voisinand, à Lutry. C'est un *gold penny* d'Édouard l'Ancien, roi de Wessex (901-925). Ces deniers d'or, dont le British Museum ne possède que trois ou quatre exemplaires, paraissent avoir été des essais monétaires plutôt que des espèces destinées à circuler. Celui que possède le médaillier de Lausanne est percé d'un trou et a dû être porté attaché à un fil, ce qui explique qu'il ait pu être perdu par quelque pèlerin allant à Rome, si loin de son pays d'origine.

Du second royaume de Bourgogne au x<sup>e</sup> siècle nous avons bien peu de chose. La plupart des quinze deniers catalogués proviennent de la trouvaille de la collégiale de Saint-Ours à Soleure<sup>1</sup>. Ils portent le nom de *Chonradus rex* (Conrad le Pacifique, 937-993) et le nom de lieu *Taberna* qui désigne Orbe. Quelques-uns ont été trouvés à Orbe même ou aux environs.

Du x<sup>e</sup> siècle également sont trois pièces arabes trouvées à Moudon, au milieu du siècle passé. Elles sont la propriété de notre vénéré collègue M. Tissot, qui les a promises au médaillier cantonal. On en a tiré jadis des conclusions trop étendues à propos des invasions sarrasines. Elles ont pu tout aussi bien avoir été apportées dans le pays par des croisés revenus de Terre-Sainte.

Avec l'an 1000, nous arrivons au début du monnayage de l'évêché de Lausanne, représenté à ce moment par deux rarissimes deniers, dont l'un a été publié par

<sup>1</sup> Rod. Blanchet. *Mémoire sur les monnaies des rois de la Bourgogne-Transjurane*, dans les *Mittheilungen d. Ant. Gesellschaft*, à Zurich, in-4°, Band XI, Heft 3, pp. 51-76, av. 2 pl.

Morel-Fatio sous ce titre : *Un denier de l'an mille*<sup>1</sup>, qui pourrait faire croire à un millésime. Il est trop évident qu'il ne faut pas se laisser hypnotiser par cette date. Ces pièces sont probablement de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. C'est du reste tout ce que nous avons du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à présent. Nous attendons toujours notre trouvaille du Pas-de-l'Échelle. Le XII<sup>e</sup> siècle est-il mieux représenté? Cela reste douteux. Morel-Fatio attribuait à ce siècle la jolie trouvaille de Ferreyres près La Sarraz<sup>2</sup>. Il s'y rencontrait trois cent quarante-cinq deniers et deux oboles de l'évêché accompagnés de deniers de l'évêché de Genève du type de Saint-Pierre que M. Demole place actuellement au XIII<sup>e</sup> siècle, des deniers de Saint-Maurice qui sont le prototype de ceux de Lausanne, des deniers d'Orbe (*apud Orbam*) attribuables aux sires de Salins, et enfin des deniers portant l'inscription *Bledonis-Carlus rex* que Morel-Fatio donne avec quelque hésitation aux comtes de Bourgogne (Burgum-LEDONIS).

C'est à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle que je voudrais attribuer les nombreux deniers du type *beata virgo* qui nous montre de face une grossière figure de la Sainte Vierge. On a tenté de les placer dans la vacance du siège épiscopal de 1229-1231<sup>3</sup>. Ils auraient été frappés par le chapitre entre Guillaume d'Écublens et Boniface. Ces deux ans paraissent bien courts pour la masse de deniers de ce type arrivés jusqu'à nous et de plus la date est certainement trop tardive.

Les trouvailles de monnaies de l'évêché de Lausanne

<sup>1</sup> A. Morel-Fatio. *Histoire monétaire de Lausanne. Denier émis vers l'an 1000.* (Fragment). Lausanne (s. d.), br. in-8, de 8 pp., av. vign. (Extr. des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2<sup>e</sup> série, t. I.)

<sup>2</sup> A. Morel-Fatio. *Ferreyres. Description de quelques monnaies du XII<sup>e</sup> siècle trouvées dans cette localité.* Annecy, 1871, br. in-8, de 36 pp., av. 1 pl. (Extr. de la *Revue Savoisiennne*, XII<sup>e</sup> année, 1871, pp. 33-38.)

<sup>3</sup> A. Morel-Fatio. *Trouvaille monétaire de Rumilly.* Annecy, 1870, br. in-8, de 24 pp. (Extr. de la *Revue Savoisiennne*, XI<sup>e</sup> année, 1870, pp. 77-82.)

A. Morel-Fatio. *Histoire monétaire de Lausanne* (Fragment). Les deniers à la légende BEATA VIRGO, de 1229 à 1231. Fribourg, 1885, b. in-8, de 7 pp., av. 1 vign. (Extr. du *Bull. de la Soc. suisse de numism.*, IV<sup>e</sup> ann., 1885, pp. 112-117.)

sont trop nombreuses pour que l'on puisse en dresser l'inventaire ici. Je n'en citerai que quelques-unes. Celle de Nieder-Bipp dans le canton de Soleure, partagée entre les musées de Lausanne, de Berne et de Zurich, paraît être du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle était accompagnée de nombreux *pfennige* uniface, découpés à la cisaille dans une mince feuille d'argent et provenant d'Alsace ou de l'ouest de la Suisse allemande. Vient ensuite comme importance la trouvaille de Rumilly (1859)<sup>1</sup>, plus de six cents pièces de l'évêché de Lausanne, cent trente de Genève, quatre des barons de Vaud, deux des comtes de Genevois, etc. Elle se place vers 1300. La trouvaille de Feygères<sup>2</sup> près Saint-Julien se rapporte à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, celle de Meillerie et celle de Moudon<sup>3</sup> à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Une autre petite trouvaille faite à Lussy près Morges, il y a une quinzaine d'années, fut acquise par le Dr C. Raymond. Il s'y trouvait des pièces de Barthélemy Chuet, protonotaire apostolique (1469).

Il y aurait lieu de refaire une étude d'ensemble sur le monnayage de l'évêché de Lausanne, abordée déjà par Morel-Fatio avec sa conscience habituelle, mais les difficultés restent très grandes pour la longue période des deniers anonymes. Ce sera pour plus tard si les dieux nous en donnent le loisir. Pour les derniers temps de l'évêché, ce qu'il y a de plus frappant, c'est le petit nombre de bonnes pièces, ducats d'or, testons, parpailloles, frappées par les évêques. Probablement qu'il n'y avait pas beaucoup à gagner sur ces pièces là... Dans tout le canton, il ne s'est trouvé, à ma connaissance, qu'un seul ducat de Benoît de Montferrand, à Lucens, et pas un teston. Nous avons eu entre les mains

<sup>1</sup> *Op. cit.*

<sup>2</sup> D. J. Blavignac. *Notice descriptive sur les monnaies trouvées dans le trésor de Feygères*, dans M. D. G., 1849, t. VI, in-8, pp. 153-162, av. pl.

<sup>3</sup> D. Martignier et A. de Crousaz. *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*. Lausanne, 1867, in-8, p. 647.

de grosses trouvailles du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Il ne s'y rencontrait pas une seule pièce des deux évêques Montfalcon, Aymon et Sébastien.

Revenons un peu en arrière et disons quelques mots des bractéates. Elle n'ont pas été en usage dans notre région. La limite extrême de leur circulation au sud est fixée par la trouvaille de Jorissans dans le Vully vaudois, non loin de Montet, où l'on en découvrit un gros stock, en 1832. Ils furent recueillis en partie par de Dompierre, conservateur des antiquités, à cette époque, dans le nord du canton. Ces bractéates ont été frappées à Leiningen. — Signalons aussi une curieuse trouvaille de bractéates norvégiennes, faite en 1861 à Vevey, sous Saint-Martin, au lieu dit : Les trois marronniers<sup>1</sup>. Elles sont des rois Magnus I<sup>er</sup>, Harald III, du xii<sup>e</sup> siècle. Le fait est moins étonnant qu'il ne peut le paraître au premier abord. La route par le Rhin, Bâle, Vevey, le Saint-Bernard, était une des grandes voies de pèlerinage du nord au moyen âge. Il existe un itinéraire d'un moine islandais du xii<sup>e</sup> siècle qui indique très en détail les étapes.

Les trouvailles qui correspondent comme date à la bataille de Morat (1476), sont très nombreuses dans le pays de Vaud. Il doit y avoir eu une panique intense et d'ailleurs justifiée par les excès de tout genre que commirent les Suisses. Nous n'étions pas du côté des vainqueurs et les habitants comme les fugitifs ont dû cacher en hâte leurs trésors. On les retrouve presque toujours en démolissant ou en transformant de vieilles maisons. Parmi les principales, on peut citer celle de Montet<sup>2</sup> près Cudrefin (1847), une centaine de pièces d'or de vingt-trois types différents : ducats d'Italie, de Suisse,

<sup>1</sup> A. Morel-Fatio. *Monnaies scandinaves trouvées à Vevey, en Suisse*. Paris, 1866, br., in-8, de 23 pp., av. 1 pl. (Extr. de la *Revue numismatique*, 2<sup>e</sup> série, t. X, 1865, pp. 442-460.)

<sup>2</sup> D. Martignier et A. de Crousaz. *Dictionnaire historique*, op. cit., p. 613.

d'Allemagne, des Pays-Bas ; la trouvaille Gueissaz à Avenches (1892), ducats des électeurs de Cologne, écus d'or des comtes de Provence, francs-à-pied royaux, en tout une trentaine de pièces murées dans une cave. En 1852, des enfants de Salavaux qui ramassaient des coquillages au bord du lac de Morat, au lieu dit : Le Bay, trouvèrent dans le sable quatre-vingts pièces d'or, la plupart anglaises. Enfin il y a une douzaine d'années M. M. Barbey a acquis une jolie trouvaille de ducats bourguignons et allemands faite à Aumont, une enclave fribourgeoise, près de Payerne. Il a bien voulu nous faire espérer que notre médaillier en bénéficierait un jour.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, les trouvailles importantes ne manquent pas. L'une des plus considérables fut celle de Mossel<sup>1</sup> qui remplissait une channe cachée sous une racine de sapin, sur territoire fribourgeois, mais à très peu de distance de la frontière vaudoise. Elle renfermait une grande quantité de florins du Rhin et de beaux testons du Valais, de Fribourg, de Berne, de Milan, de Gênes, de l'atelier savoyard de Cornavin. Elle ne fit entre mes mains qu'un séjour éphémère. Négociée de main de maître par M. Charles Pache d'Oron, elle prit le chemin de Genève chez notre ancien président Paul Strœhlin. Chose curieuse étant donné sa date moyenne, vers 1500, il ne s'y trouvait pas une seule pièce de l'évêché de Lausanne, ce qui m'engagea à y renoncer.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, en 1756, on découvrit à La Tour-de-Peilz plusieurs tombes dans lesquelles se trouvaient des squelettes. La plupart avaient entre les dents des monnaies de cuivre doré de forme octogone et taillées en biseau. Ce sont des falsifications de monnaies espagnoles, connues sous le nom de « monnaies de gallion »,

<sup>1</sup> *Catalogue de vente de la Collection Strœhlin*. Genève, 1909, in-8, av. pl. *Trésor de Mossel*, pp. 118-151.

parce qu'on les frappait tant bien que mal sur le vaisseau pendant la traversée. Les bords en biseau sont dus à la lime de l'ajusteur, qui, avant la frappe, enlevait ce qu'il pouvait y avoir en excès dans le poids de l'or. Cette manière de punir les faux-monnayeurs, de leur mettre entre les dents la preuve de leur crime, après les avoir pendus et leur avoir coupé le poignet droit, n'était pas en usage seulement dans nos pays. Ces pièces, d'or ou d'argent, ne sont pas rares chez nous à cause de la proximité de la Franche-Comté, pays espagnol. Il s'en est trouvé surtout dans les environs de Sainte-Croix, à Vuiteboeuf et jusqu'en Valais, à Martigny, où j'ai eu l'occasion récemment d'acquérir une assez grosse trouvaille de ces pièces plus curieuses que belles. Heureusement qu'elles voisinaient avec quelques bonnes pièces de l'évêché de Sion.

Dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, la plus intéressante découverte est, me semble-t-il, celle de Saint-Cergues (1882)<sup>1</sup> : deux cent trente-trois royales françaises, soixante-neuf féodales, le reste d'Italie, des Pays-Bas, de Genève, etc. Elle a été étudiée par notre président actuel, M. Eug. Demole.

Pour les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, les découvertes de monnaies ne sont pas rares. Ce sont en général de petites réserves mises à l'abri par des paysans pénétrés de défiance vis-à-vis du fisc bernois. Il leur arrivait de mourir inopinément sans avoir pu révéler leur secret à leurs héritiers. On les retrouve dans des channes d'étain cachées dans les murs de l'étable ou de la grange. Ces petits trésors ne présentent pas un grand intérêt pour la numismatique<sup>2</sup>.

Je citerai en terminant un fait curieux. En 1900, lors

<sup>1</sup> Eug. Demole. *Le trésor de Saint-Cergues sur Nyon*. Genève, 1884, br., in-8 de 30 pp.¶

<sup>2</sup> Au moment où je corrige ces épreuves, je reçois une trouvaille faite à Vuissens, enclave fribourgeoise. Ce sont des écus de Louis XIV enfant, des Pays-Bas espagnols et hollandais, de Besançon, Monaco, etc., en tout soixante-dix-sept pièces.

d'une correction de route à Savuy sur Lutry, le voyer fut obligé d'écorner un angle du cimetière. On déterra un corps de jeune fille bien conservé. Elle portait sur la poitrine une bourse en soie renfermant soixante-neuf batzen tout neufs, antérieurs à 1835. Je me suis demandé à quelle idée les parents de la défunte avaient obéi. Peut-être à un vœu de la morte. Quoiqu'il en soit, le fait est rare. Nos morts n'emportent pas avec eux beaucoup de numéraire et ni les archéologues ni les numismates de l'avenir ne gagneront grand chose à explorer les vieux cimetières.

Il n'y a pas grand chose non plus à attendre, semble-t-il, des bouleversements qui se font actuellement dans nos grandes villes. Jusqu'à présent, Lausanne qui a, plus que toute autre cité, subi l'épidémie de démolition, n'a fourni que peu de chose à la numismatique. L'exploration des anciens monuments, Romain-Môtiers, la cathédrale de Lausanne, le château de Chillon ont livré quelques pièces intéressantes, mais rien de bien important. C'est de ce côté-là peut-être que l'on peut attendre de nouvelles trouvailles. Un beau trésor de ducats et de testons de l'évêché ferait bien notre affaire et nous remettrait un peu des déceptions des ventes publiques où ces pièces atteignent des prix inabordables pour nos modestes moyens.

A. DE MOLIN.

---